

Conférence consultative de la RT2005



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

*Marie-Christine ROGER Chef du bureau de la qualité technique
et de la prévention*

Les notions introduites dans la RT2005



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

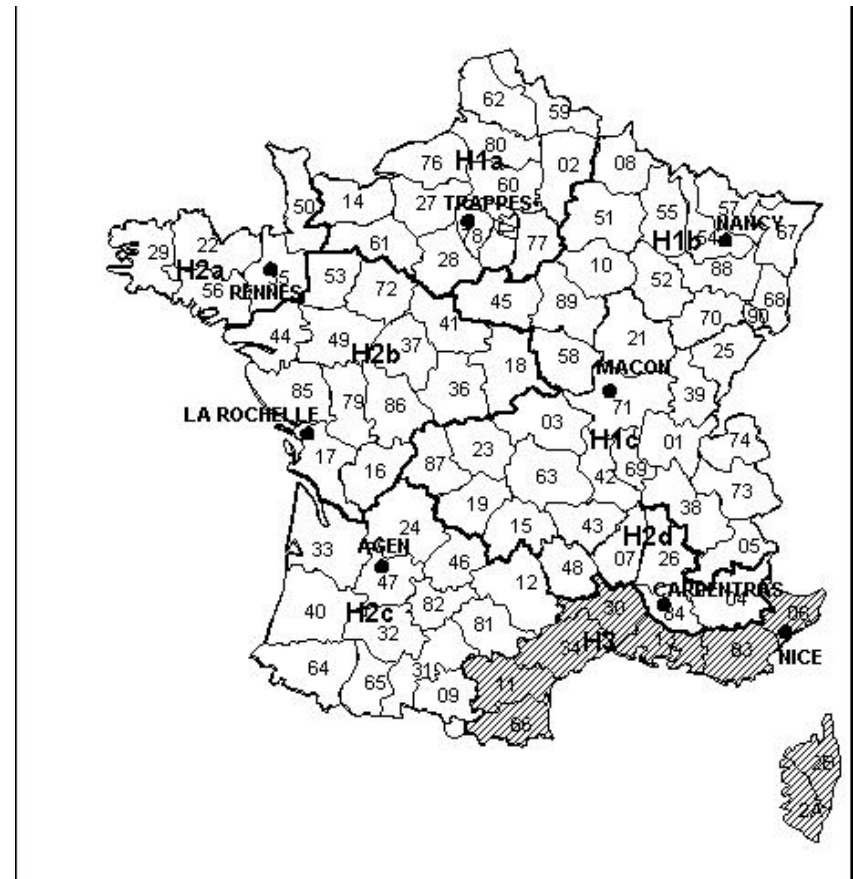
- La limite maximale de consommation
en kWh/m²/an
- L'indicateur de CO₂
en kg de CO₂/ m²/an
- Les catégories de locaux

Les notions introduites dans la RT2005



Réglementation
thermique des
bâtiments neufs

Dans la méthode de calcul $TH-C_{2005}$ les zones climatiques sont redéfinies, en particulier pour une meilleure prise en compte des apports solaires et des consommations de climatisation.





Réglementation
thermique des
bâtiments neufs

Les notions introduites dans la RT2005

- Des zones ou des locaux (avec ou sans refroidissement) pour lesquels
 $\text{Créf} = f(\text{Chauffage, ventilation, ECS, éclairage})$
- Des zones ou des locaux (avec refroidissement) pour lesquels
 $\text{Créf} = f(\text{Chauffage, refroidissement, ventilation, ECS, éclairage})$



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

La conformité à la réglementation

- Consommation < Créf
- Et Consommation < Cmax
- Et pour certains types de locaux

Température intérieure conventionnelle < Ticréf

- Et des exigences minimales
- Des solutions techniques

Valorisation de la conception bioclimatique et poursuite de l'introduction des EnR



Réglementation thermique des bâtiments neufs

Application de la Directive performance énergétique des bâtiments

- Des caractéristiques du bâti en référence
- Une production par solaire thermique et par photovoltaïque entièrement valorisée
- Une référence pour les chaudières bois



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

Caractéristiques thermiques

- Des inerties en référence
- Pour le résidentiel et le non-résidentiel, des surfaces et orientations des baies en référence
- Des exigences de référence pour le confort d'été

Caractéristiques de l'isolation thermique



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

- La poursuite du traitement des ponts thermiques
- Un renforcement des exigences sur l'isolation thermique d'au moins 10%
- Pour le résidentiel, les baies de référence sont des baies avec fermeture
- Une exigence minimale sur le coefficient moyen de déperditions du bâti qui reste à positionner.



Chauffage refroidissement

- Un renforcement des exigences sur la distribution
- Une référence pour les chaudières au moins au niveau de la basse température
- Une référence effet Joule au niveau du rayonnant
- Une référence pour les PACs : un coefficient de performance entre 2,45 et 2,75



Eau chaude sanitaire

En résidentiel avec chauffage par effet Joule

- Une référence au niveau d'un gain sur les consommations d'eau chaude sanitaire
 - De 20% en maison individuelle
 - Entre 5 et 15% en collectif



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

Ventilation

En référence un gain sur les déperditions dues à la ventilation

- En résidentiel

- Chauffage par effet Joule : entre 25 et 30%
- Autres : entre 10 et 15%

- En non-résidentiel

50% pour les salles de réunion et assimilées



*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

Travaux d'ici juin 2005

- Application des méthodes de calcul RT2005
 - Positionnement des références dans les plages annoncées
 - Définition de la consommation maximale
- Travail sur les contenus de CO2 en interministériel
- Analyse économique
 - Coût
 - Impact sur les techniques constructives



Calendrier des concertations

*Réglementation
thermique des
bâtiments neufs*

- Début juin 2005 :
 - Positionnement de la consommation maximale C_{max}
 - Calage économique des exigences de référence
- 1^{ère} quinzaine de juillet 2005
 - Présentation des projets de textes réglementaires